

Santé. L'Ordre des chimistes veut plus d'encadrement



ROXANE LÉOUZON
roxane.leouzon@journalmetro.com

Une personne sur trois travaillant comme chimiste au Québec le fait sans encadrement légal, déplore l'Ordre des chimistes (OCQ), qui a demandé des changements législatifs, hier, dans le cadre des consultations publiques sur le projet de loi 98 modifiant l'admission aux professions et à la gouvernance du système professionnel.

Environ 4 500 personnes travaillaient comme chimistes au Québec, en 2011, selon Statistiques Canada. Pourtant, seulement 3 000 d'entre elles étaient membres de l'OCQ. Cela inquiète le président de l'OCQ, Guy Collin, qui estime que la sécurité du public est en jeu.

Dans son mémoire présenté hier à l'Assemblée nationale, l'OCQ demande que la loi définisse mieux le champ de pratique pour lequel l'adhésion à l'Ordre est exigé, afin que tous les chimistes se sentent obligés d'être membres. «On ne sait pas qui sont les personnes en dehors de notre encadrement, car



Il y avait environ 4 500 chimistes au Québec en 2011. / MÉTRO

Dérives

«Des chimistes sont impliqués dans [...] tous les stades de production de la nourriture. En encadrant la pratique de tous les chimistes, on diminue les risques de dérives, comme des empoisonnements alimentaires.»

Guy Collin, président de l'OCQ

elles peuvent se cacher dans les entreprises. Ça prend un signalement», a spécifié M. Collin.

